Double cas d'hivernage de Faucon hobereau (Falco subbuteo) dans le département de la Somme (80)

par B. COUVREUR et E. MERCIER

Le faucon hobereau *(Falco subbuteo)* est classiquement considéré comme un estivant strict en Europe; sa zone d'hivernage se situant dans la moitié Sud de l'Afrique. Pendant l'hiver 1985/1986, et au moins jusqu'au mois de Février, des oiseaux de cette espèce ont néanmoins été observés dans le département de la Somme.

I OBSERVATIONS ET CLIMATOLOGIE

La liste des observatins est la suivante: (les chiffres entre parenthèses renvoient à la figure de localisation: fig. 1) elles concernent toujours des individus seuls.

4 Novembre 1985	Fienvillers (1)
9 Novembre 1985	Ault / Bois de Cise (2)
15 Décembre 1985	Noyelles sur mer (3)

22 Décembre 1985	Velennes (4)
21 Janvier 1986	Saint Quentin en Tourmont (5)
22 Janvier 1986	Quend (6)
25 Janvier 1986	Fleury (7)
15 Février 1986	Surcamps (8)

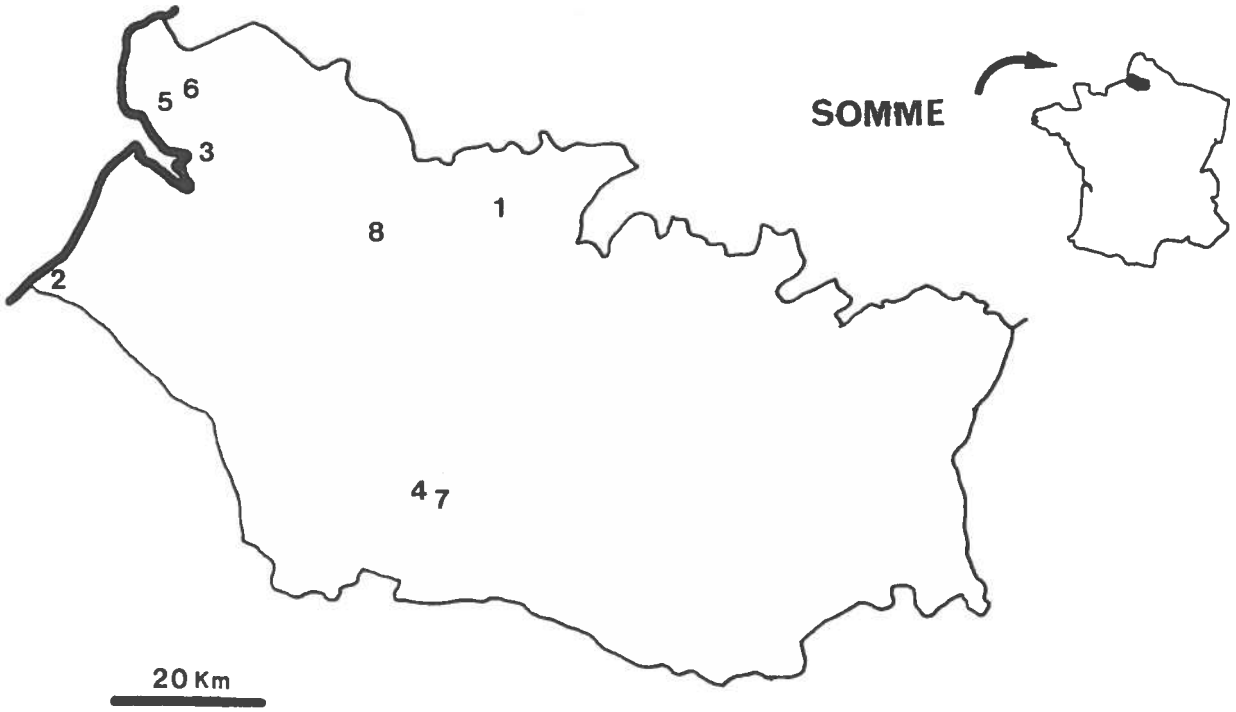


Fig.1: Localités citées dans le texte.

Les conditions climatiques qui ont régné pendant l'automne et le début de l'hiver 1985/1986 sont illustrées à la figure 2.

II DISCUSSION

Pour le littoral picard, la date de présence du faucon hobereau la plus tardive antérieurement connue est le 27 Octobre 1878 (16 Octobre 1978 pour la période récente: Commecy et Sueur 1983). Boutinot (1980) pour le Vermandois (Nord-Ouest du départe-

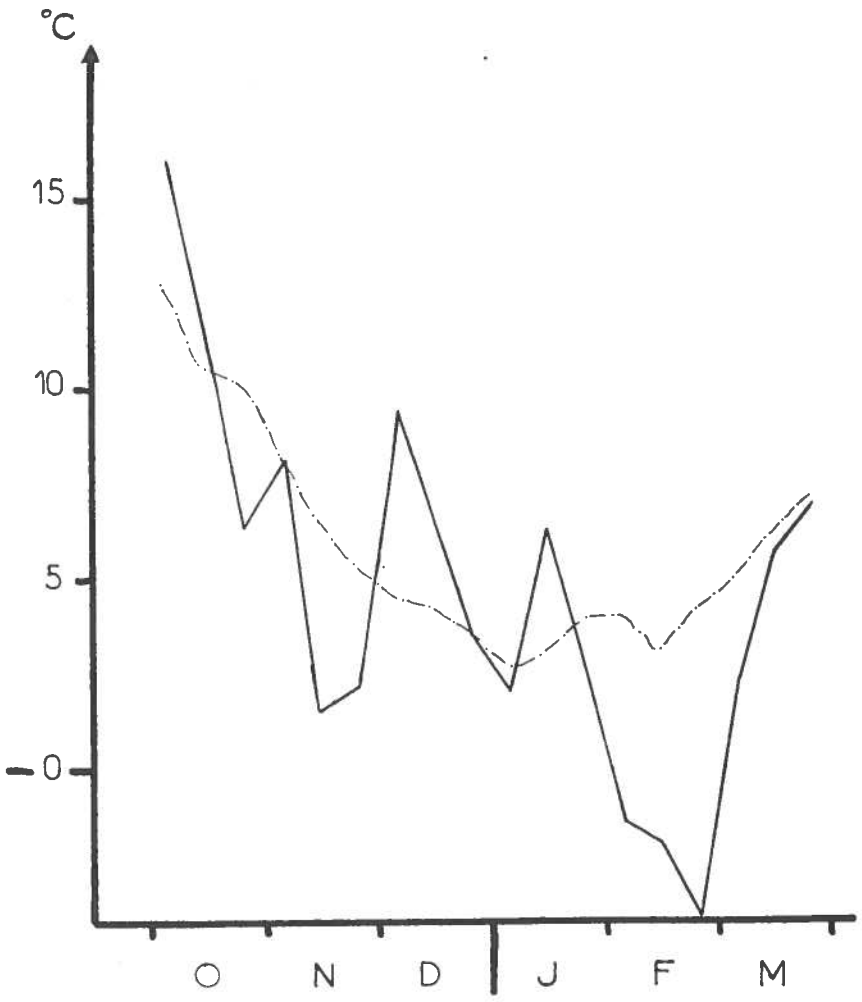


Fig.2: Températures moyennes par décades pour l'hiver 1985/1986 (trait continu) et températures normales par décades depuis 30 ans (trait pointillé) d'après Association Météorologique de la Somme (1985 et 1986).

ment de l' Aisne) et, Normand et Lesaffre (non daté) pour la région parisienne, donnent respectivement pour le passage d'automne: "Septembre/ Octobre" et "Septembre".

Les deux premières observations citées ici sont donc dèja très tardives et exceptionnelles. Elles doivent, nous semble-t-il, être rattachées à de la migration tardive, aucune observation postérieure n'ayant pû être refaite dans ces zones. Les six observations suivantes permettent de dégager deux zones d'hivernage qui correspondent: au Marquenterre (fig.1: 3,5 et 6), et à la vallée des Evoissons (fig.1: 4 et 7).

Cet hivernage exceptionnel, comme d'ailleurs la migration tardive, ne nous paraissent pas pouvoir être corrélés avec des conditions météorologiques particulières. Ainsi, si le début Octobre et le début Décembre furent des périodes clémentes (fig.2), la fin Novembre fut particulièrement froide: celui-ci fut le mois de Novembre le plus froid enregistré à Abbeville depuis 1926! De même, Février 1986 fut le mois de Février le plus froid (après Février 1956) depuis1921. Cette seconde période exceptionnelle semble avoir marqué la fin de l' hivernage des hobereaux.

La dernière observation date en effet du 15 de ce mois, soit une dizaine de jours après le début du coup de froid. Elle fut réalisée près du domicile d'un des auteurs (E.M.), dans une zone assez bien prospectée cet hiver, où nous pensons que le F. hobereau était absent antérieurement. Ce contact concerne donc probablement un hivernant plus nordique qui, chassé par le froid, a traversé la Picardie à cette époque. Ce genre d'observation exceptionnelle d'espéces qui hivernent normalement plus au Sud, intervenant au cours d'un fort coup de froid, commence à être bien documenté dans la Somme (Commecy 1979, Bacrot et Sueur 1985).

III ALIMENTATION

Nous ne disposons hèlas que de très peu de données sur ce point:

-Le 25 Janvier 1986, dans la vallée des Evoissons, des scènes de chasse aux oiseaux (piqués et tentatives de captures) ont été observées au dépend de: corneilles noires *(Corvus corone)*, pigeons ramiers *(Columba palumbus)* et passereaux non identifiés.

-Le 21 Janvier 1986, dans le Marquenterre , le hobereau a été plusieurs fois observé en vol lors de basculement sur le dos, serres en avant, ce qui

évoque des captures d'insectes. Ceux ci étaient d'ailleurs encore abondants sur le littoral à cette époque.

IV CONCLUSIONS

Pendant l'hiver 1985/1986, deux cas d'hivernage de faucon hobereau ont donc été notés dans deux secteurs du département de la Somme distants de 60km. Ils interviennent à la suite de mouvements migratoires très tardifs. Les hivernages semblent avoir été interrompus par le coup de froid de Février 1986. Celui ci a permi de constater de plus l'indice d'un passage d'hivernants encore plus nordiques.

Ces cas d'hivernages, qui ne semblent pas liés à des conditions climatiques particulières, s'ajoutent à ceux, très rares, déjà mentionnés par Géroudet (1965) et Cramp et Simmons (1980) pour le reste de l'Europe.

Le manque d'information ne permet pas de connaitre précisement le régime alimentaire pendant cette période.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Association Météorologique de la Somme (1985 et 1986); Bulletin climatologique de la Somme, n° 225.226,227,229,230 et 231.

Bacrot S. et Sueur F. (1985); Impact sur l'avifaune des deux vagues de froid successives de Janvier et Février 1985 en Picardie. L'AVOCETTE,9, pp 106-142.

Boutinot S. (1980); Etude écologique de l'avifaune du Vermandois structure, dynamique et évolution des populations depuis 1950. Thèse de l'Université de Reims, 444p.

Commecy X. (1979); Fin 1978-début 1979: une vague de froid sur l'Europe. Observations ornithologiques dans la Somme pendant cette période. L'AVOCETTE, 3, pp 27-36.

Commecy X. et Sueur F. (1983); Avifaune de la Baie de Somme et de la Plaine Maritime Picarde. G.E.P.O.P. éd, 235p.

Cramp S. et Simmons K.E.L. (1980); The birds of the Western Palearctic, vol.II, Oxford University Press éd, 695p.

Géroudet P. (1965); Les rapaces diurnes et nocturnes d'Europe Delachaux et Niestlé éd, 426p.

Normand N. et Lesaffre G. (non daté); Les oiseaux de la région Parisienne et de Paris, A.P.O. éd, 156p.

Note ajoutée en cours d'impression

Sans pouvoir en tirer la moindre conclusion, il nous semble quand même intéressant de signaler que pendant l'été 1986, et pour la première fois, un indice de nidification de Hobereau a été obtenu dans la vallée de la Selle à Loeuilly (observations fin Juillet et début Août dont 2 individus ensemble le 24 Juillet) Ce site de nidification probable est distant de 3 à 4 km du site d'hivernage signalé dans l'article...